



Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité (e) à participer à l'Assemblée générale de la retraite sportive du Pays de Loiron qui aura lieu le **Jeudi 19 septembre 2024 à 17 heures, salle de la Madeleine à Port-Brillet.**

Le montant de la cotisation annuelle pour 2024-2025 est fixé à **46 €.**

Pour un **renouvellement ou une nouvelle inscription**, il vous faut :

- Remplir le bulletin d'adhésion,
- établir un chèque à l'ordre de la retraite sportive du Pays de Loiron,
- Si vous avez répondu non à toutes les questions du questionnaire santé, remettre la partie inférieure de celle-ci remplie ; Dans le cas contraire fournir un certificat médical.

Cordialement et en espérant se retrouver à l'assemblée.

Les Co-présidents

Michel Duval & Yves Parc

Rappel : les inscriptions se feront le 13 septembre 2024 de 14 h à 18 h à la salle Pierre Bouin à Port-Brillet.

